

Compte-rendu
Conseil d'établissement de l'Étincelle 2024-2025
19/03/2025 / 18H30

Membres (cocher les membres présents)	
<ul style="list-style-type: none">✓ Kim Ducas De Chantal, parent✓ Hana Mellitti, parent (arrivée à 19h35) Hadrien Baily, parent <ul style="list-style-type: none">✓ Bocar Niang, parent✓ Isabelle Pivotto, parent	Marie-Soleil Lavoie, enseignante titulaire <ul style="list-style-type: none">✓ Wade Tomlinson, enseignant titulaire✓ Ylanna Rota, enseignante titulaire✓ Isabelle Bisailon, ergothérapeute✓ Nadia Ramisch, directrice d'établissement✓ Cynthia Bannon, directrice adjointe
Substituts	Invités
Maxime Lagacé Thibault, parent Marie-Pier Lord, enseignante en arts plastiques	

N ^o	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions
1.	Ouverture de la séance / Vérification du quorum	Isabelle Pivotto ouvre la séance à 18h39. Quorum atteint. Ylanna Rota propose, Isabelle Bisailon seconde.
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	IP amène une modification au point 5. YR propose d'adopter l'ordre du jour, IB seconde.
3.	Approbation du PV du 12 février 2025 Et suivi : critères de sélection de la direction	IP consulte les membres sur la façon de calculer les scores des critères de sélection de la direction. YR suggère que ce soit une moyenne. IP fera une moyenne des scores, enverra les résultats à Cynthia Bannon qui ajoutera un fichier en annexe au procès-verbal de cette séance de conseil d'établissement.
4.	Parole au public	Il n'y a pas de public.
5.	Mise en œuvre des services complémentaires	Nadia Ramisch donne des explications quant à la mise en œuvre des services complémentaires (chantier). IB mentionne son appréciation d'avoir des TES pour aider en orthophonie et en ergothérapie, cela offre plus de service aux élèves. Elle fait aussi mention que les écoles spécialisées ont été épargnées de ce changement. IP donne des explications quant à ce chantier de réorganisation des services ou la communauté de professionnels qui aura lieu dans les écoles régulières et les écoles à points de service. IP pose une question quant au modèle de service de l'école. NR explique le modèle décidé en début d'année et comment celui-ci sera modifié pour l'année scolaire prochaine. Cet organigramme sera présenté aux membres en juin, mais NR donne quelques détails en ce qui a trait à certaines réflexions déjà amorcées. IP pose une question en lien avec la pyramide de réponse à l'intervention (RAI) que nous nous servons pour desservir la clientèle de l'école. Elle aimerait que les parents soient au courant d'où se situe leur enfant pour être au courant et comprendre l'importance de leur implication et engagement dans une perspective de collaboration, par exemple à la fin du mois de septembre, et de communiquer aux parents s'il y a un changement au niveau du continuum de services. IB explique que les élèves ne sont pas « classés » en niveaux : tous les élèves reçoivent du service de niveau 1, par exemple (interventions universelles). Elle rappelle aussi que lorsqu'une équipe-classe fait une demande de service, celle-ci doit s'assurer d'avoir informé les parents. YR suggère que l'école explique aux parents ce type d'offre de service (en entonnoir). Wade Tomlinson demande le vote. 6 pour / 0 contre / 0 abstention : approuvé à l'unanimité.
6.	Présentation de la grille matière	NR donne des explications sur la grille-matière et comment l'école a réfléchi à cette organisation (classes plus équilibrées,

		<p>multi-niveaux). IP donne des détails quant au programme Compétences axées sur la participation sociale (CAPS) : pas de grille matière. IP demande les proportions des élèves qui suivent le programme CAPS, puis le programme de formation de l'école québécoise modifié (PFEQ modifié) : après un calcul rapide, environ 15% des élèves suivent le programme CAPS et 27% des élèves suivent le PFEQ modifié. IP suggère d'ajouter des heures d'enseignement en langue d'enseignement (demande de dérogation). NR apprécie que ce serait un chantier de travail, qu'il n'est pas nécessairement demandé aux enseignants de calculer le nombre d'heures d'exposition dans chacune des matières, mais que leur est demandé de faire une planification individualisée pour chacun des élèves de leur groupe. YR donne quelques exemples des activités qui permettent, par exemple, d'augmenter les connaissances des élèves sur le monde et sur le développement du vocabulaire. IP amène l'enjeu qu'il est difficile de vraiment calculer le nombre d'heures offert aux élèves étant donné le contexte particulier de notre milieu scolaire, qu'il est difficile de dire que nous arrivons à nous rapprocher des heures prescrites. NR suggère qu'un bassin d'enseignants tentent de faire l'exercice de calculer le nombre d'heures, à raison de deux fois dans l'année par exemple. Des pratiques de rencontres professionnelles ont été mises en place pour réfléchir/questionner avec les enseignants sur leurs forces et défis en ce qui a trait à la pédagogie et à leur enseignement afin de prendre une donnée pour juger ce dont les enseignants ont besoin, par exemple comme formations. YR propose la grille-matière, IB seconde. La grille-matière est approuvée : Le CÉ est en attente quant à la suggestion de NR de calculer le nombre d'heures d'enseignement avec un bassin d'enseignants volontaires.</p>
7.	<p>Consultation sur les deux politiques : frais chargés aux parents et démocratie scolaire (FORMS à remplir)</p>	<p>Présentation sur les deux politiques : démocratie scolaire et contributions financières pouvant être assumées par les parents et les élèves, explications par IP et quelques détails donnés par NR concernant le contexte de l'école (pas une école de quartier, école spécialisée). NR recommande de continuer les consultations. Le CÉ remplit le FORMS en ligne. Démocratie scolaire : YR propose l'adoption de la politique, IB seconde. Contributions financières : YR propose l'adoption de la politique, IB seconde. Question 6 : Réponse A unanime.</p>
8.	<p>Projet éducatif</p>	<p>NR invite les parents à regarder les affichages autour des portes qui soulignent les réussites au niveau de l'autonomie des élèves. Suivi de la prise de données dans le tableau Excel : prochaine prise de données au mois de mai. NR souligne qu'il y a beaucoup de réussites, que c'est impressionnant et que le projet éducatif est vivant dans l'école.</p>

9.	Suivi budgétaire	NR présente le suivi du budget et donne des explications en lien avec certains montants d'argent.
10.	Sorties éducatives	Il n'y a pas de sorties éducatives.
11.	Modification au calendrier scolaire (2 journées de tempête)	Nouvelles journées de présence à l'école : 5 mai et 23 juin.
12.	Points d'informations/rapports : <ul style="list-style-type: none"> - Direction - Enseignants - Professionnels - Personnel de soutien - Parents 	<p>NR :</p> <p>Semaine contre l'intimidation – Il y avait une vidéo à présenter aux élèves qui n'était malheureusement pas adaptée aux élèves de notre école. Nous n'avons pas fait rayonner cette semaine comme dans d'autres écoles, mais dans nos choix d'activités, nous arrivons à sensibiliser les élèves.</p> <p>État de situation à l'école de l'Étincelle – Ça va mieux. Le centre de services scolaire nous permet de faire appel à une firme d'éducateurs spécialisés formés. Rencontre avec la CNESST le 4 avril (solutions pérennes seront proposées).</p> <p>YR :</p> <p>Activités proposées pour souligner le mois de l'acceptation de l'autisme.</p> <p>WT :</p> <p>Partage d'une petite histoire à propos d'une élève qui a grandement progresser au niveau de son auto-régulation et de sa communication.</p> <p>IB :</p> <p>Souligne son appréciation de pouvoir être une professionnelle qui reste attachée à l'école de l'Étincelle.</p> <p>Bocar Niang :</p> <p>N'a que des bons mots pour l'école de l'Étincelle. Il a une communication extraordinaire avec l'équipe-classe.</p> <p>Hana Melliti :</p> <p>Est impressionnée de toutes les activités réfléchies pour souligner le mois de l'acceptation de l'autisme. Elle est contente des progrès de son garçon.</p> <p>Kim Ducas De Chantal :</p> <p>Elle aussi note la belle progression de son enfant.</p> <p>IP :</p> <p>Partage des formations suivies : frais chargés aux parents</p> <p>Violence à l'école - comment accompagner les jeunes?</p> <p>Projet ministériel sur l'intelligence artificielle pour détecter les élèves en échec scolaire - point d'information : données prises sans consentement</p> <p>CSSEHDAA – dénonciation de la discrimination que subissent les élèves quant à ce genre de mesures (par exemple, la semaine contre la violence et l'intimidation)</p> <p>Article dans LaPresse – bris de service des élèves H</p>
13.	Varia	Pas de points varia.

14.	Levée de la séance	Levée de la séance à 20h57. YR appuie.
-----	--------------------	---

Nadia Ramisch, Directrice

Isabelle Pivotto, Présidente du CÉ

Nadia Ramisch, Directrice

, Président du CÉ